



# POLINCOVE

## INFOS MUNICIPALES

Octobre 2020

Chères Polincovoises et chers Polincovois,

Dans cette nouvelle infolettre, vous pourrez découvrir quelques éléments des actions entreprises depuis cet été.

Le Conseil Municipal a travaillé sur les priorités et les projets qui, nous l'espérons, rythmeront les 5 prochaines années.

Dans le bulletin municipal annuel qui paraîtra en fin d'année, nous vous détaillerons la feuille de route que les élus seront amenés à valider lors de la prochaine réunion.

Mais tous les beaux projets que nous imaginons ne doivent pas nous faire oublier que les moments que nous vivons depuis maintenant 8 mois, sont d'une rare violence. Il ne s'agit plus seulement d'une crise sanitaire, mais d'un drame sanitaire, économique et social. Nous mesurons désormais que cette catastrophe aura des répercussions pendant de nombreuses années. Notre avenir et celui de nos enfants ou petits-enfants s'est obscurci brutalement et durablement.

Le couvre-feu décrété par nos dirigeants est la conséquence d'un relâchement de notre vigilance.

À l'inconscience et l'insouciance de notre jeunesse, qui a défié toutes les préconisations de prudence, sont venus s'ajouter l'indiscipline des Français et notre désastre économique.

Nul ne peut blâmer nos gouvernants qui à coups de milliards d'euros, empruntés à découvert, essaient de sauver ce qui peut l'être. Les Français sont les seuls responsables de ce qui leur arrive ! Comment pourrions-nous encore douter que la 3ème guerre mondiale est en cours et que notre vie est en danger ?

Je ne pourrais terminer mon propos sans évoquer l'ignominie et la cruauté de convictions barbares qui cherchent à nous enlever notre bien le plus précieux : notre liberté de pensée, de dire, et de caricaturer. L'assassinat innommable de Samuel PATY a réveillé chez une majorité de nos citoyens, notre détermination à défendre notre civilisation et notre refus de céder face à l'intégrisme.

Bonne lecture mes chers administrés et portez-vous bien !

Thierry ROUZÉ



**CORONAVIRUS COVID-19**  
**NE JETEZ PAS VOS MASQUES**  
**SUR LA VOIE PUBLIQUE**

**JETEZ VOS MASQUES**  
**DANS UN SAC POUBELLE.**

Ils ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables (emballages, papiers, cartons, plastiques).

 [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

# TRAVAUX RÉALISÉS

## Du côté de la voirie...

Comme annoncé, l'entreprise SOTRAPAC a effectué les comblements des nids de poule rue de la Rivière et rue du Moulin, avec également la remise en état de certains secteurs fortement dégradés.

**Dépense totale 10 903 € HT, subvention attendue 4 361 € (Département).**



Le Département a également réalisé des travaux de renforcement sur la RD 218, entre le carrefour du Sanglier et la salle municipale.

Nous avons obtenu la création d'un passage piétons et un marquage d'arrêt de bus.



Sur la RD 219, du pont jusqu'au carrefour de Muncq-Nieurlet, le Département a fait une réfection du tapis de roulement et colmaté quelques fissures sur le pont.

À notre demande et en accord avec nos voisins, le Département a accepté de réaliser un traçage de voie partagée, appelée "Chaucidou", de chaque côté de la chaussée.

Une indication spécifique vient compléter l'équipement. L'arrêt de bus a été matérialisé et les passages piétons ont été repeints.

**Le tout, entièrement pris en charge par le DÉPARTEMENT**





# VIE SOCIALE

## Des élections à l'école ...



Mme Véronique RENAULT, Adjointe aux affaires scolaires, aidée par Mme HULEUX et Mr NIELLEN, a organisé le Jeudi 8 Octobre, l'élection du nouveau Conseil Municipal des Jeunes.

Une quarantaine d'élèves des classes CM2, CM1, CE2 et CE1, ont pu voter pour élire 10 candidats qui avaient fait campagne les semaines précédentes.

Nos jeunes électeurs ont pu vivre le temps d'un vote, le formalisme et le sérieux d'une élection.



**Notre nouveau CMJ :** Melvyn DEZEGUE DUMONT, Maire, Zino CODRON, Gabriel DUFOSSÉ, Ambre JACQUES et Eloïse VANDERGHOTE, les adjoints et adjointes, Elise BOIDIN, Maelle BOTSCAZO, Alix BERNARD, Arthur HULEUX et Noa DELACOURT, conseillers municipaux.

Que ce soit au travers de nos communications et nos contacts avec notre population, notre action sociale est certes focalisée sur la nécessité de vous informer des consignes sanitaires édictées par nos dirigeants.

Mais nous devons vous rendre également compte des bons moments de la vie de notre commune.

“ 106 ans

Joyeux anniversaire à  
Mme Louisa Cailleux, doyenne de  
notre village et du canton



Le 5 Octobre dernier, nous avons eu le plaisir de la rencontrer en comité restreint, en respectant toute la distance nécessaire, entourée de certains membres de sa famille.



# PROJETS 2021

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 6 Octobre, les élus ont souhaité que les projets suivants soient envisagés pour 2021.

- Le pont métallique au bout de la rue de la Rivière est devenu dangereux. La corrosion est telle qu'une réparation n'est pas envisageable. Un changement total devra être envisagé (coût estimé 100 000 €). Tout dépendra des subventions obtenues.
- Des travaux d'étanchéité de la toiture de l'église seront entrepris pour régler les problèmes d'infiltration et la réfection de la 2ème partie du clocher devrait pouvoir être programmée.
- Parce qu'il est important de planifier des actions concrètes et que nous souhaitons nous inscrire dans la démarche du PCAET, nous prévoyons la création d'une aire de stationnement pour les vélos, l'amélioration de notre éclairage public, une extension du parking du Long Jardin avec le souci de maintenir la perméabilité du sol et d'y incorporer des plantations..



- Sur le plan de la sécurité, nous étudierons avec les riverains des solutions pour lutter contre la vitesse excessive dans les rues St Léger et de la Chapelle.
- Nous espérons mettre sur pieds 3 nouvelles manifestations pour créer du lien avec un moment convivial organisé pour les nouveaux arrivants, un accueil des nouveaux nés par une plantation d'arbres ou d'arbustes, et un geste d'humanité avec une journée de don du sang.
- Si nos financeurs sont au rendez-vous, l'aménagement d'un city stade dans l'aire de loisirs pourrait voir le jour.

Vous l'aurez compris, l'ensemble de ces ambitions ne pourront s'envisager que, si d'une part, nos demandes de subventions sont acceptées, et si d'autre part, des priorités imprévues ne viennent pas contrecarrer nos projets. Notre priorité sera de réussir ces chantiers pour Polincove, pour Vous et surtout avec Vous car vos avis seront nos sources d'inspiration.

**En attendant, soyez prudents, respectez les gestes barrières, portez le masque et voyez le moins de monde possible.**

## INFOS DIVERSES

- Le site internet a été remis à jour.  
[www.polincove.fr](http://www.polincove.fr)
- Le Conseil Municipal a validé le maintien du prix de location de la salle communale et de prêt de tables et chaises (uniquement réservé aux Polincovois). Retrouvez l'ensemble des conditions sur notre site.
- L'élagage des arbres incombe à tout riverain (berge de la rivière, en bordure de fossé ou d'une wateringue). Vous devez élaguer les arbres situés sur votre terrain pour éviter de mettre en danger votre habitation ou celle de votre voisin, ou à proximité du domaine public.
- **N'oubliez pas que si une branche d'un de vos arbres occasionne un dégât, votre responsabilité sera engagée.**
- Tout arrachage de haie doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme même lorsqu'elle est située dans votre propriété.

